

Option DROIT & AFFAIRES

L'ÉVÉNEMENT

Arkwood, nouveau cabinet fiscal dédié à la clientèle privée

Le cabinet Arkwood vient d'ouvrir ses portes. Fondée par des anciens de Baker & McKenzie – Marine Dupas, Michaël Khayat, Stéphanie Aufferil et Julien Riahi –, la nouvelle structure est spécialisée en fiscalité patrimoniale et gestion de fortune. L'équipe de quatre associés et trois collaborateurs accompagnera une clientèle, française ou étrangère, de familles et d'institutions financières nécessitant un support pour la gestion de leur clientèle privée. Elle couvre l'ensemble des problématiques de wealth management : fiscalité, droit patrimonial ainsi que les successions. «Nous avons toujours travaillé au sein d'un réseau international donc nous accompagnons une clientèle familiale dans un contexte international sur tous les aspects

de la fiscalité patrimoniale, explique Stéphanie Aufferil. Nous nous appuyons sur un réseau de correspondants mobilisable rapidement au service de nos clients et que nous avons sélectionnés de manière indépendante vis-à-vis de nos clients.» Ce pari d'offrir une expertise dédiée aux familles part d'un constat : «Les clients familiaux ont tendance à quitter les grandes structures pour faire appel à des cabinets plus petits, qui allient qualité technique, service sur mesure et font preuve d'une plus grande flexibilité», poursuit Michaël Khayat. D'autant qu'à l'exception des big four, il est rare

de trouver dans les cabinets de la place une équipe exclusivement dédiée à la fiscalité patrimoniale, qui plus est avec une orientation très internationale.

Stéphanie Aufferil est diplômée d'un DESS de fiscalité appliquée (Paris IV, 1993). Elle a commencé sa carrière en 1995 chez JC Goldsmith & Associés, avant de rejoindre Arthur Andersen en 1998. En 2002, elle intègre Baker & McKenzie dont elle devient associée en 2011 et responsable de l'activité wealth management ainsi que chairman of steering committee european wealth management du cabinet. Marine Dupas est diplômée du DJCE et d'un magistère de droit des affaires (Paris II, 2005). Elle a commencé sa carrière chez Baker & McKenzie en 2007,

où elle avait été nommée local partner en juillet dernier. Titulaire d'un DESS de fiscalité de l'entreprise (Paris IX, 2005) et du diplôme d'études supérieures comptables et financières, Michaël Khayat a exercé pendant plus de huit ans au sein des groupes wealth management & employee benefit de Baker & McKenzie. Julien Riahi est également titulaire d'un DESS de fiscalité de l'entreprise et du diplôme d'études supérieures comptables et financières. Il a exercé chez Baker & McKenzie de 2007 à 2012, avant de fonder sa propre structure, CJR Avocats. ■ Florent Le Quintrec



Marine Dupas, Michaël Khayat, Stéphanie Aufferil et Julien Riahi

AU SOMMAIRE

Communauté

Carnet

Non bis in idem, le marathon législatif commence

Affaires

Deals

p.2

p.3

p.4-5

Analyses

Prévenir les litiges dans les grands projets :

la CCI modifie son règlement relatif aux Dispute Boards p.6-7